



# UN HABITAT

STATE OF THE URBAN YOUTH 2010/2011

LEVELING THE PLAYING FIELD



URBAN  
YOUTH  
SUPPLEMENT

## LA JEUNESSE URBAINE DANS LE BESOIN

Des législations nationales et internationales doivent être adoptées et des ressources mobilisées aux échelons national et municipal pour que, dans le monde entier, les jeunes puissent avoir l'égalité des chances dans tous les domaines – économique, social, culturel, politique – dans leur ville, selon un nouveau rapport d'ONU-Habitat.

Le **rapport sur la jeunesse urbaine 2010-2011**, premier rapport de cette série produit par ONU-Habitat, souligne que des politiques, programmes, plans et entreprises spécifiquement consacrés à la jeunesse sont nécessaires. En effet, dans les villes, les jeunes sont complètement marginalisés dans ces quatre sphères de l'existence, les laissant oisifs, découragés et sans espoir d'un avenir meilleur.

Les initiatives entreprises dans ce domaine dans certaines villes et certains pays sont souvent trop limitées pour remédier à toutes les carences sociales. Ce rapport, sur le thème « **Donner des chances égales aux jeunes** » repose sur les conclusions d'une enquête réalisée par ONU-Habitat en 2009 dans le but de dégager les facteurs historiques et générationnels à l'origine de l'inégalité des chances et de la privation de moyens dont souffre la jeunesse. Cette enquête a été réalisée auprès de cinq villes d'Amérique latine, d'Afrique, d'Asie du Sud et des Caraïbes.

Cette enquête montre que des facteurs prédéterminés, tels que le sexe et le lieu de naissance, auxquels viennent s'ajouter des facteurs intergénérationnels tels que le niveau d'éducation des parents et le revenu familial, influent sur la mobilité sociale et l'égalité des chances.

Les gouvernements des pays où se trouvent les cinq villes retenues aux fins de l'enquête disposent déjà de programmes ciblant la jeunesse. Cependant, leurs bénéficiaires dans certaines de ces villes estiment que ces programmes devraient être quelque peu réorientés. À **Mumbai** (Inde), ceux qui ont participé à l'enquête ont déclaré que la politique de la nation en faveur de la jeunesse devrait revêtir un caractère participatif et être davantage axée sur des programmes tangibles. Ceci permettrait à chaque État et à chaque ville d'élaborer ses propres plans complémentaires. Rappelons que l'Inde a adopté sa nouvelle politique nationale en faveur de la jeunesse en 2003. Cette politique vise l'émancipation de la jeunesse, l'égalité entre les sexes, la mise en place d'approches intersectorielles et de réseaux d'information et de recherche. Les États doivent désormais formuler leur propre politique en faveur de la jeunesse, conformément à la politique nationale, ce qui reste à faire pour beaucoup.

Dans la ville brésilienne de **Rio de Janeiro**, les autorités confient les ressources consacrées à la jeunesse à des organisations non gouvernementales. Cependant, les jeunes estiment que les cours qui leur sont offerts dans le cadre des politiques gouvernementales sont soit insuffisants ou sporadiques, soit sans contact avec la réalité sur le marché du travail. Les jeunes réclament une action positive en matière d'emploi. Cette discrimination positive est déjà pratiquée par certaines banques, qui fixent des quotas pour le recrutement de personnes handicapées et de certaines minorités telles que les afro-brésiliens. Les politiques en faveur des jeunes sont élaborées par les pouvoirs publics à divers échelons de la hiérarchie gouvernementale – au niveau de l'État fédéral, des États et des municipalités – mais sont mises en œuvre à l'échelon local, dans le cadre de partenariats entre les pouvoirs publics et la société civile.

À **Lagos**, au Nigéria, les jeunes déclarent qu'il est difficile de savoir dans quelle mesure les plans mis en place aux trois échelons de la hiérarchie gouvernementale, s'ils existent, ont été appliqués, dans la mesure où leur mise en œuvre ne fait l'objet d'aucun suivi et d'aucune évaluation. Les jeunes défavorisés des villes ne constatent aucune amélioration de leur sort, faute d'initiatives et de suivi dans les programmes, et aussi parce que le gouvernement ne fait pas participer la jeunesse à la conception des programmes, les laissant ainsi sans perspective d'avenir. Au Nigéria, la politique nationale pour la jeunesse, révisée pour la dernière fois en 2001, n'a toujours pas été approuvée ni mise en œuvre dans tous les États de la République fédérale du Nigéria.

À **Kingston**, en Jamaïque, les jeunes de 14 à 25 ans font l'objet, depuis 1994, d'une politique nationale en faveur de la jeunesse. Une enquête nationale est prévue avant l'élaboration d'une nouvelle politique en faveur des jeunes pour la période 2010-2014. Cette révision se fera avec la participation des organisations de jeunes, des ONG et des organismes gouvernementaux pertinents. À Kingston, la jeunesse doit faire face à la criminalité et à la violence. Les grossesses chez les adolescentes et la monoparentalité sont également un sujet de préoccupation, de même que les inégalités entre les sexes, et leur rôle dans l'équilibre de la nation. Selon les jeunes citoyens, la principale source d'exclusion vient des préjugés dont est entaché leur lieu de résidence. Cela dit, l'enquête montre que les jeunes font aussi partie du problème dans la mesure où ils doivent s'impliquer davantage dans le dialogue avec le gouvernement.

À **Nairobi**, au Kenya, l'enquête montre que la difficulté à obtenir un emploi décent est l'une des principales causes de la marginalisation des jeunes. Le Gouvernement kényan a établi en 2005 un ministère de la jeunesse et des sports

pour aider les jeunes à prendre part au développement national, au moyen de politiques et programmes de soutien. En 2009, le Ministère a lancé l'initiative « Kazi Kwa Vijana », qui signifie du travail pour les jeunes, afin que les jeunes gens puissent travailler dans le cadre de projets communautaires comme par exemple le recueil des eaux, la réparation des puits et des routes, le nettoyage d'établissements informels et la plantation d'arbres. Toutefois, il ne s'agit que de petits emplois temporaires extrêmement fatigants, qui défavorisent les femmes. Cette enquête a été réalisée en 2009. En janvier 2010, le Président du Kenya a finalement signé une loi établissant le Conseil national de la jeunesse, qui aura pour mandat d'assurer la prise en compte du programme pour la jeunesse dans la formulation des politiques institutionnelles.

#### RAPPEL :

- **Selon l'ONU**, les jeunes sont les personnes âgées de 15 à 24 ans. Cette définition n'entraîne pas d'obligations juridiques. La Convention sur les droits de l'enfant considère comme « enfant » toute personne âgée de moins de 18 ans. Les définitions nationales varient et, selon les cas, les jeunes peuvent avoir entre 12 et 35 ans.
- **Rio de Janeiro** possède une population d'environ 6,1 millions d'habitants. Cette ville abrite près d'un million de jeunes de 15 à 24 ans. [Source : National Homes Survey, PNAD, 2003 – IBGE]
- Kingston avait une population de 666 200 habitants en 2008, soit un quart de la population totale de la Jamaïque. Les jeunes jamaïcains (de 10 à 24 ans) sont au nombre de 800 000, soit 30 % de la population totale. [Source : Population Reference Bureau, 2009]
- Au **Kenya**, les jeunes (10 à 24 ans), représentent 12,2 millions de personnes, soit 35 % de la population totale. [Source : Population Reference Bureau, 2009]. Les résultats du recensement le plus récent, effectué en août 2009, n'ont pas encore été publiés.
- Au **Nigéria**, la population est évaluée à 158 millions d'habitants (selon le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, 2008). Les jeunes (10 à 24 ans) représentent au moins 34 %, soit 45,3 millions, de la population totale (Population Reference Bureau, 2009). La ville de **Lagos** abrite 36,8 % de la population totale du pays. Les données démographiques afférentes à cette ville sont très controversées. Selon le Federal Office of Statistics, en 2006, la population de Lagos atteignait les 9 millions. Cependant, l'administration de l'État de Lagos affirme que la population de cette ville atteint au moins 17,5 millions. Selon l'ONU, si l'État de Lagos continue de croître au taux actuel, cet État sera la troisième mégapole du monde d'ici 2015, après **Tokyo** et **Mumbai**, avec une population d'au moins 25 millions.

<b>Taux de fréquentation scolaire brut (primaire) (2007)</b>	
Brésil	137
Inde	112
Jamaïque	95
Kenya	106
Nigéria	97

Source : Banque mondiale (2009)

<b>Taux de fréquentation scolaire net (primaire) (2007)</b>	
Brésil	94
Inde	89
Jamaïque	90
Kenya	75
Nigéria	63

Source : Banque mondiale (2009)

<b>Taux de fréquentation scolaire brut (secondaire) (2007)</b>	
Brésil	105
Inde	55
Jamaïque	87
Kenya	50
Nigéria	32

Source : Banque mondiale (2009)

<b>Taux de fréquentation scolaire net (secondaire) (2007)</b>	
Brésil	79
Inde	Not available
Jamaïque	78
Kenya	43
Nigéria	S.o.

Source : Banque mondiale (2009)

<b>Taux de fréquentation scolaire net (enseignement supérieur) (2007)</b>	
Brésil	25
Inde	12
Jamaïque	S.o.
Kenya	S.o.
Nigéria	10

Source : Banque mondiale (2009)

<b>Jeunes âgés de 10 à 24 ans (en % du total) (2006)</b>	
Brésil	27
Inde	30
Jamaïque	30
Kenya	35
Nigéria	34

Source : Population Reference Bureau (2009)